

29^e CONFÉRENCE SANITAIRE PANAMÉRICAINNE

69^e SESSION DU COMITÉ RÉGIONAL DE L'OMS POUR LES AMÉRIQUES

Washington, D.C., ÉUA, du 25 au 29 septembre 2017

CSP29.R10
Original : anglais

RÉSOLUTION

CSP29.R10

ÉLECTION DU DIRECTEUR DU BUREAU SANITAIRE PANAMÉRICAIN ET PROPOSITION POUR LA NOMINATION DU DIRECTEUR RÉGIONAL DE L'ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTÉ POUR LES AMÉRIQUES

LA 29^e CONFÉRENCE SANITAIRE PANAMÉRICAINNE,

Gardant à l'esprit les articles 4.E et 21.A de la Constitution de l'Organisation panaméricaine de la Santé, qui prévoit que le Bureau sanitaire panaméricain aura un Directeur élu à la Conférence par vote d'une majorité des membres de l'Organisation ;

Tenant compte de l'article 4 de l'Accord entre l'Organisation mondiale de la Santé et l'Organisation panaméricaine de la Santé et de l'article 52 de la Constitution de l'Organisation mondiale de la Santé, qui établissent la procédure pour la nomination des Directeurs régionaux de l'Organisation mondiale de la Santé ;

Satisfaite que l'élection du Directeur du Bureau sanitaire panaméricain s'est tenue conformément aux règles et procédures établies,

DÉCIDE :

1. De déclarer le Dr Carissa F. Etienne Directeur élu du Bureau sanitaire panaméricain pour une période de cinq ans commençant le 1^{er} février 2018 et se terminant le 31 janvier 2023.
-

2. De soumettre au Conseil exécutif de l'Organisation mondiale de la Santé le nom du Dr Carissa F. Etienne pour nomination au titre de Directeur régional de l'Organisation mondiale de la Santé pour les Amériques pour la même période.

(Cinquième réunion, le 27 septembre 2017)